

2114 - Actions décentralisées

Subvention à l'Association "Cop'Monde"

Rapport n° CP/2011/770

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer l'attribution d'une subvention destinée à soutenir un projet de dictionnaire franco-laadi (Congo-Brazzaville), réalisé par une association bas-rhinoise.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, à titre exceptionnel, une demande de subvention en faveur de l'association « Cop'Monde », pour son projet 2012 d'élaboration et de publication d'un dictionnaire franco-laadi (Congo-Brazzaville), mentionnée dans le tableau annexé au présent rapport.

Compte tenu de l'implication historique d'acteurs alsaciens pour ce projet, la demande a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération transfrontalière et décentralisée lors de sa réunion du 17 octobre 2011, à hauteur de 1 000 euros (sur 9 000 euros demandés).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
3788	65-6574-041	15 000,00 €	15 000,00 €	1 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention à hauteur de 1 000 € (mille euros) à l'Association Cop'Monde, pour son projet 2012 d'élaboration et de publication d'un dictionnaire franco-laadi (Congo-Brazzaville), conformément au tableau annexé. Par dérogation au règlement financier, le versement de cette subvention interviendra sur présentation des justificatifs de réalisation du projet.

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL